



La Montagne : Cité de la tapisserie – Cumul des mandats :
Jean-Jacques Lozach est contraint de quitter la présidence

Cité de la tapisserie

Cumul des mandats : Jean-Jacques Lozach est contraint de quitter la présidence

 Pendant huit ans, il a porté le projet de la Cité et ses premiers mois de fonctionnement. © Droits réservés

La réussite est patente. La Cité de la tapisserie est l'histoire d'un défi mais aussi de la ferme volonté de Jean-Jacques Lozach qui a su établir un large consensus autour de ce projet essentiel pour le territoire.

Le nom de Jean-Jacques Lozach est étroitement associé à la Cité de la tapisserie. Il en apparaît le père fondateur, celui qui, en dépit des difficultés, a porté le projet en lui permettant d'aboutir dans un large consensus. Jusqu'à lundi, il présidait, avec Valérie Simonet, le syndicat mixte de la Cité.

« Ma satisfaction ? Voir les visiteurs partir avec le sourire »

Jean-Jacques Lozach, du fait de la loi du 14 février 2014, ne peut plus cumuler son mandat de parlementaire avec une fonction exécutive locale.

Que représente pour vous cette passation de présidence ? Je précise bien que ce n'est pas une démission mais que je suis contraint par une loi qui s'applique aussi aux syndicats mixtes. J'éprouve bien sûr un pincement au cœur. C'est pour moi la fin d'un investissement personnel très important qui a débuté en 2009, au moment de l'émergence de la notion de Cité de la tapisserie et non plus de musée.

Aujourd'hui, tout le monde salue la réussite de la Cité. Mais, avant de partir, avez-vous balisé l'avenir ? J'espère que la réussite de la Cité contribue à redonner confiance aux Creusois, capables de se réapproprier une histoire prestigieuse de plus de cinq siècles. J'aimerais qu'ils éprouvent la même fierté que les Nordistes manifestent pour le Louvre-Lens. Une telle disposition d'esprit permet de mieux appréhender les défis. La Cité est un équipement culturel d'intérêt national. Oui, j'ai lancé des pistes pour demain, pour la conforter. Les orientations retenues portent sur la création d'un pôle teinturerie, sur un espace consacré à Jean Lurçat du fait d'une importante donation, et bien sûr de l'extension immobilière qui concerne à la fois les réserves, la nef des tentures et Aubusson tisse Tolkien, sans oublier un espace permettant l'organisation d'expositions temporaires. Le projet de



La Montagne : Cité de la tapisserie – Cumul des mandats :
Jean-Jacques Lozach est contraint de quitter la présidence

l'ordre de 4,6 M € est lancé, le président de Région est sensibilisé. J'ai émis l'idée d'un rééquilibrage financier Région-Département afin d'alléger la part du Conseil départemental.

Aujourd'hui, quelle est votre plus grande satisfaction ? Voir les visiteurs quitter la Cité avec le sourire. Un plaisir qui traduit leur plaisir d'avoir découvert notre savoir-faire local. Depuis toujours, mon obsession est de démocratiser la culture. J'aimerais que l'exemple de la Cité soit transposé à d'autres atouts historiques et patrimoniaux de la Creuse, à commencer par la Vallée des peintres.

La Cité s'appuie sur des fonds publics mais aussi privés. N'est-ce pas également une réussite ? Oui, je peux même vous révéler que les fondations privées ont apporté 762.893 € en fonctionnement et en investissement. La Fondation Bettancourt-Schueller est présente pour 120.000 €, la Fondation Hermès pour 100.000 € et la Fondation AG2R La Mondiale contribue pour 97.000 € à Aubusson tisse Tolkien. C'est tout à fait nouveau et cela permet d'alléger la sollicitation des contribuables.

Dans quel état d'esprit partez-vous ? La Cité montre que dans un département rural, il est possible d'ouvrir un équipement culturel de haut niveau et de contribuer ainsi au développement du territoire.

Publié le 11/10/2017 LA MONTAGNE – Robert GUINOT